

3 TYPES DE FOSSÉS :

-  **Fossé «Bord de route»** : fossé situé le long d'une voirie.
-  **Fossé dit «d'Intérêt Public»** : fossé généralement privé qui collecte des eaux pluviales « publiques » amont (lotissement, voiries...).
-  **Fossé «Privé»** : fossé de collecte des eaux pluviales dans des domaines privés, des parcelles agricoles, ne transportant pas d'eaux publiques.

Fossé bord de route :



Fossé d'intérêt public :



Fossé privé :



Pour en savoir plus : fiche n°1 : Accéder aux cartes des fossés / fiche n°3 : Entretien d'un fossé / fiche n°4 : Travaux et aménagement dans un fossé / fiche n°5 : Construire au bord d'un fossé

RESPONSABILITÉS PAR TYPE DE FOSSÉ ET PAR NATURE D'INTERVENTION

	FOSSÉ BORD DE ROUTE PUBLIQUE	FOSSÉ D'INTÉRÊT PUBLIC	FOSSÉ PRIVÉ
REPROFILAGE ET CURAGE	Gestionnaire de voirie	Toulouse Métropole - Cycle de l'Eau au besoin (1 fois tous les 5 à 10 ans) et selon criticité	Propriétaire riverain (consulter les prestataires spécialisés)
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	Commune (espaces verts) ou Gestionnaire de voirie	Propriétaire riverain	Propriétaire riverain
NETTOIEMENT ENLÈVEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES	Gestionnaire de voirie	Propriétaire riverain	Propriétaire riverain
SUPPRESSION DES NUISIBLES	Commune	Propriétaire riverain	Propriétaire riverain
ABATTAGE DES ARBRES* (* Arbres morts, dessouchés, gênant le bon écoulement des eaux ou présentant un risque pour la sécurité)	Au cas par cas	Propriétaire riverain	Propriétaire riverain
ENTRETIEN DES BERGES (** Voir fiche n°3)	Gestionnaire de voirie	Propriétaire riverain	Propriétaire riverain
AUTORISATION DE RACCORDEMENT AU FOSSÉ	Gestionnaire de voirie	Propriétaire riverain / Toulouse Métropole - cycle de l'eau	Propriétaire riverain

Pour en savoir plus : fiche n°1 : Accéder aux cartes des fossés / fiche n°3 : Entretien d'un fossé / fiche n°4 : Travaux et aménagement dans un fossé / fiche n°5 : Construire au bord d'un fossé